

COMMUNIQUÉ DU BNO

AMENDEMENTS À CERTAINS CODES DE SALUBRITÉ SQF

ÉDITION 9

À tous les clients certifiés ou à certifier par le BNO selon le référentiel SQF

Le 20 septembre 2021, SQFI a introduit quatre modifications (amendements) à la suite de la révision des Codes par le GFSI. Ces amendements aux Codes de l'édition 9 doivent être mis en œuvre et audités dès le 4 octobre 2021. Vous devez prendre connaissance de ces changements en consultant le site du SQFI, télécharger les 4 amendements aux Codes de Salubrité SQF édition 9 qui s'appliquent à votre ou à vos catégories de produits : <https://www.sqfi.com/resource-center/edition-9-code-amendments/> et implanter les changements applicables dans votre système SQF.

Voici une brève description des points amendés :

1. *Dépistage médical.* S'applique à l'hygiène et au bien-être du personnel pour les éléments suivants des Codes : 3.3.1.1; 9.3.1.1; 10.4.1.1; 11.3.1.1; 12.4.1.1; 13.3.1.1; 17.3.1.1. Ces éléments doivent inclure une procédure de dépistage médical pour tous les employés, visiteurs et entrepreneurs qui manipulent des produits exposés ou des surfaces en contact avec des aliments.
2. *Fournisseurs approuvés.* L'exigence s'applique à 2.3.3 dans les codes primaires de sécurité alimentaire et 2.3.4 dans tous les autres codes, à l'exception du stockage et de la distribution. Les registres des fournisseurs approuvés doivent inclure les coordonnées de contact des fournisseurs. Tous les fournisseurs approuvés et d'urgence doivent être enregistrés.
3. *Programme multisite.* Les sous-sites d'un programme multisite SQF ne peuvent fonctionner que dans une ou plusieurs de ces catégories de secteur alimentaire – 1, 2, 3, 4, 5 et 26.
4. *Application de produits chimiques agricoles.* Les exigences des 7.7.3.2, 5.7.3.2, 8.7.3.2 et 18.8.4.2 s'appliquent à la ou aux personnes qui appliquent des produits chimiques ainsi qu'à la personne qui prend des décisions sur l'application de produits chimiques.

Tous les audits planifiés à partir du 4 octobre 2021 incluront les amendements présentés ci-haut.

COMMUNIQUÉ DU BNQ

AMENDEMENTS À CERTAINS CODES DE SALUBRITÉ SQF

ÉDITION 9

À tous les clients certifiés ou à certifier par le BNQ selon le référentiel SQF

Si vous avez des préoccupations particulières ou des questions, n'hésitez pas à joindre Mme Geneviève Roy, responsable du programme SQF, au 418-652-2238, poste 2327 pour les clients de la région de Québec, au 1 800 386-5114, poste 2327 (sans frais) ou encore par courriel au genevieve.roy@bnq.qc.ca.

Recevez, chers clients, nos meilleures salutations.